

BAREME DES HONORAIRES DE NEGOCIATION ET LOCATION 2024/2025

HONORAIRES DE TRANSACTION

Concerne les biens de type : Appartements – Pavillons – Terrains – Box – Caves – Places de parking

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
Moins de 15 000€	2 500€ Forfaitaire
De 15 001€ à 40 000€	5 000€ Forfaitaire
De 40 001€ à 90 000€	8 000€ Forfaitaire
De 90 001€ à 180 000€	6% TTC du prix de vente
De 180 001€ à 400 000€	5% TTC du prix de vente
De 400 001€ à 800 000€	4.5% TTC du prix de vente
Au-delà de 800 000€	4% TTC du prix de vente

Le TTC est calculé sur la base d'un taux de TVA de 20%.

Tous les biens sont présentés au prix de vente honoraires de transaction TTC compris.

Les honoraires sont à la charge vendeur, sauf convention contraire.

HONORAIRES DE LOCATION

PRESTATIONS	HONORAIRES TTC	DEBOURS ET DROITS D'ENREGISTREMENT
Photos, recherche locataire, inventaire, constitution et étude du dossier, visites, rédaction et signature du Bail	<ul style="list-style-type: none"> - 1 mois de Loyer HC à la charge du Bailleur - 1 mois de Loyer HC à la charge du Locataire 	+ 200€ à partager entre Bailleur et Locataire
Réalisation Etat des Lieux et remise de clés	3€ TTC / m ² à la charge du Locataire	-
Frais de Diagnostics	A la charge du Bailleur	-
Rédaction de bail sans recherche de locataire	<ul style="list-style-type: none"> - 1/2 mois de Loyer HC à la charge du Bailleur - 1/2 mois de Loyer HC à la charge du Locataire 	+ 200€ à partager entre Bailleur et Locataire
Gestion Locative	5% HT pour des encaissements inférieurs à 1500€/mois et 4.5% HT au delà	-
Déplacements entrepreneurs, suivi travaux, réception livraison	Forfait 150€ sur les départements 78 et 92 et taux horaire supplémentaire de 50€HT/heure de déplacement	-

Le TTC est calculé sur la base d'une taux de TVA de 20%.